

Comm n° 01/2020

A l'attention du rédacteur en chef

Suivez nos actus sur

<http://www.facebook.com/retraitesanteautravailleurscentreouest>

<http://twitter.com/CarsatCO>

Limoges, 28 janvier 2020

Communiqué de Presse

ENVOYE PAR MAIL

CARSAT CENTRE OUEST Quand sera versée la retraite des salariés du privé et des travailleurs indépendants ?

Une nouveauté cette année, les dates de versement des retraites concernent les salariés du Privé mais également les travailleurs indépendants qui ont intégré le Régime Général au 1^{er} janvier 2020.

La retraite est payée chaque mois à la fin de la période pour laquelle elle est due (exemple : Pension de janvier est versée en février). Elle est versée le 9 de chaque mois, sur le compte bancaire du retraité. Si le 9 n'est pas un jour ouvré (samedi, dimanche ou jour férié), le paiement est décalé au premier jour ouvré le plus proche. Le délai de virement sur le compte dépend ensuite de son établissement financier.

Pour connaître la date de versement de leur retraite en 2020, les salariés et travailleurs indépendants peuvent consulter et télécharger le calendrier des paiements 2020 sur www.lassuranceretraite.fr, la rubrique Calendrier et modalités de paiement.

A savoir : les libellés des virements de la Carsat qui apparaissent sur les comptes bancaires sont :

Paiement des prestations travailleurs indépendants (BRED) :

VIR CARSAT TI « LIMOUSIN » ou « POITOU-CHARENTES »

N° commerçant/artisan NOM PRENOM

ASSURANCE RETRAITE TI

Paiement des prestations du régime général (BNP ou BRED) :

VIR CARSAT CO

N° retraite NOM 1219

ASSURANCE RETRAITE

Carsat Centre Ouest

37 avenue du Président René Coty

87048 Limoges Cedex

Tél. : 39 60 (service 0,06 €/min + prix appel)

De l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le 09 7110 39 60.

Fax : 05 55 45 39 99

www.carsat-centreouest.fr

Suivez nos actus sur

